



Déménagement de la DGE-DVNI-DNEF à Romainville : Non à la dégradation des conditions de travail !

En 2023, quand on parle de projet immobilier, on imagine efficacité énergétique, transports en commun améliorés... et surtout amélioration des conditions de travail.

Or, depuis l'annonce du projet de déménagement de Pantin vers Romainville, nous avons dénoncé l'emplacement du futur site : présence d'un incinérateur, proximité de la nationale 3, faiblesse des transports en commun ou de station Vélib, sous-dimensionnement du parking prévu en sous-sol et absence de parkings gratuits alentours.

Nous avons aussi souligné les problématiques qui pourraient découler de la pose de moquette dans les espaces de travail et des parois vitrées en trop grand nombre.

Puis avec la nouvelle politique immobilière de l'état, la réduction des M² par agents a été actée.

La présentation aux agents du macro-zonig sur la future implantation des services montre bien une réduction drastique des m² par agents puisqu'il est en moyenne de 6-7 m² pour la majorité d'entre eux.

Par ailleurs, ce projet va conduire à la mutualisation de services entre les 3 directions : accueil et gestion de l'immeuble, budget (Chorus) et frais de déplacement. Malheureusement, l'expérience parle, à la DGFIP qui dit mutualisation dit suppressions d'emplois. Dans les faits, on peut constater que les espaces alloués à ces services sont sous-dimensionnés par rapport aux effectifs actuels qui les composent.

Ainsi, nous pouvons craindre que les agents voient leurs conditions de travail dégradées tant du point de vue de l'installation matérielle dans les locaux que de l'environnement général du site.

Les aspects négatifs du « relogement » à Romainville vont probablement pousser les agents à accentuer le télétravail avec toutes ses conséquences négatives qui sont bien connues : risque de casse du collectif, d'isolement, de démotivation, de déréalisation du travail, d'augmentation des coûts à la charge du télétravailleur, etc. Est-ce à cela que veulent aboutir les décideurs publics ?

Et on nous parle sans cesse du manque d'attractivité de la fonction publique !!

Les sections Solidaires FiP et CGT FiP de la DNEF, de la DGE et de la DVNI appellent tous les agents à signer massivement cette pétition pour dénoncer le projet présenté et ouvrir une véritable concertation en matière de santé et de bien-être au travail.

La voix des agents doit être entendue !

